

# GRAND CONSEIL

Question Gabriel Kolly

2015-CE-156

Modification de la loi sur la radio et la télévision

DEE/DFIN

22.05.2015

---

La campagne pour les votations du 18 juin sur la modification de la loi sur la radio et la télévision donne lieu à de multiples prises de position dans le canton de Fribourg (réf. les articles dans la presse).

Cette situation m'amène à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat.

1. Le canton a-t-il soutenu financièrement Billag lors de son installation à Fribourg ? Si oui, veuillez préciser la nature et les montants ?
2. Quelles sont les retombées fiscales pour le canton de Fribourg depuis que l'entreprise Billag est établie dans notre canton ?

(Sig.) Gabriel Kolly, député